

BULLETIN D'INSCRIPTION « PIKC ACADEMY »



ECOLE DE SPORT DE KITESURF Saison Printemps 2023

<u>Licence FFVL (numéro club PIKC: 13014) ou FFV 2023 obligatoire</u> Licence pratiquant jeune https://intranet.ffvl.fr/ffvl_licenceonline#fin

<u>Tarifs 2023: 300€/10 séances</u> (possibilité de faire plus si cours mercredi et samedi)

<u>Informations personnelles :</u>			<u>Décharge</u> :		
Prénom : Nom :			Je certifie que mon enfant sait nager et est médicalement apte		
Date de naissance ://			à la pratique du Kitesurf (certificat médical obligatoire		
Adresse :			datant de moins de 3ans). En conséquence, je dégage les		
Code postal : Ville :			entraineurs de toute responsabilité en cas d'accident		
	Mobile parents :			dû à une inaptitude physique.	
Mobile enfant :			Problèmes médicaux particuliers à signaler :		
	E-mail :				
	Licence FFVL/FFV 2023:	Autorisation parentale :	Personne à prévenir en cas d'accident:		
	N°:	autorise mon enfant à suivre les Mal		m :	
	(Option IA*) OUI ou NON			Mobile :	

PIKC ACADEMY
Chalet des associations - Rue Jacques Cartier
56510 Saint-Pierre Quiberon
asso-pikc@hotmail.fr
0689889344





ORGANISATION PIKC ACADEMY 2023

Les séances auront lieu les mercredis après-midi et samedi du 01/03/2023 au 30/06/2023, soit 24 séances hors vacances scolaires. Nous avons programmé un minimum 12 séances par mercredi et par samedi afin de pouvoir reporter les séances si les conditions ne sont pas optimales.

Nous vous enverrons un sms le mardi et le vendredi soir vers 19h30 pour convenir du lieu du rendez-vous pour le lendemain.

Les absences devront être notifiées le plus tôt possible. Une tolérance d'un maximum de 2 absences justifiées sera accordée.

Si la météo n'est pas favorable, des entrainements physiques ponctuels pourront être organisés (wake park, vélo, surf, footing, sport collectif, skate pump track, simulateur kite en salle, analyse vidéo, wing foil, foil tracté, etc...). Des séances pourraient être annulées si les conditions ne sont vraiment pas adaptées et dans ce cas non comptabilisées.

Le bulletin d'inscription est à transmettre par email (<u>asso-pikc@hotmail.fr</u>) ou au plus tard au coach lors du premier cours. Le paiement du semestre se fera par virement ou chèque à réception de la facture par mail à la fin de la période soit courant juillet.

En fonction de la disponibilité des entraineurs, il est possible que des entrainements aient lieu pendant les vacances de Pâques ou le dimanche. Nous vous préviendrons quelques jours avant.

Nous vous rappelons que seuls les élèves licenciés FFVL ou FFV pourront participer aux entrainements.

Au minimum, les jeunes doivent avoir un équipement complet (1 kite, 1 barre, 1 système de sécurité norme afnor, 1 planche, 1 harnais, 1 gilet, 1 casque, 1 combinaison 4/3 minimum et 1 paire de chaussons).

Pour promouvoir la PIKC Academy, des photos et vidéos pourront être prises lors des sessions et publiées sur les réseaux Facebook, Instagram, Youtube du Presqu'Île Kite Club. Merci de nous indiquer au plutôt si vous ne souhaitez pas que l'image de votre enfant soit utilisée à ces fins.

PIKC ACADEMY
Chalet des associations - Rue Jacques Cartier
56510 Saint-Pierre Quiberon
asso-pikc@hotmail.fr
0689889344